

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 038-213803364-20240325-2024_25_03_26-DE



Nombre de Conseillers :

en exercice : 19

présents : 14

votants : 17

L'an deux mil vingt quatre

le vingt-cinq mars à dix-neuf heures trente,

le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 mars 2024

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, Mme CAMUS Katy, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, Adjoint. M. AUTISSIER Bertrand, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, Mme BIEUVELET Laetitia, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel, Mme JACQUET Henriette.

ABSENTS EXCUSES : M. MARTICORENA Jean-Claude (pouvoir à M. AUTISSIER Bertrand), M. LAROSE Didier (pouvoir à Mme BIEUVELET Laetitia), M. LEFAIVRE Pierre-Gilles (pouvoir à M. BOITON Roger),

ABSENTS : M. GROS Gérémy, M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : Mme CHAVASSE Danielle.

DELIBERATION N° 2024 – 26

OBJET : Compte-rendu des décisions prises par Madame la Maire par délégation

Vu les articles L 2122-23 du CGCT,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Madame la Maire des délégations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, prend acte des décisions suivantes :

- Commande d'un montant de 7 250,00 € HT auprès de l'entreprise CJD pour les interventions électriques dans le cadre de la rénovation de la SAR,
- Commande d'un montant de 5 000,00 € HT auprès de l'entreprise BE ELEMENTBOIS pour l'étude de la structure de la charpente de la SAR,
- Commande d'un montant de 3 120,00 € HT auprès de l'entreprise CJD pour la mise en place de sous-compteurs électriques au gymnase, terrain de foot, verrue et service technique,
- Commande d'un montant de 1 605,89 € HT auprès de l'entreprise MANUTANT COLLECTIVITÉS pour la fourniture de tables et chaises dans le cadre du réaménagement de l'espace repas des maternelles de l'école Paul Vincensini,
- Commande d'un montant de 1 037,80 € HT auprès de l'entreprise DESAUTEL pour le renouvellement des extincteurs des bâtiments communaux,
- Commande d'un montant 19 565,83 € HT auprès du cabinet HUGLO LEPAGE pour la défense de la commune sur le dossier du ½ échangeur

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 26 mars 2024.

Mme la Maire, Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 28/03/2024

- après télétransmission électronique le 28/03/2024

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 28/03/2024